

PROPOSITION

1

Garantir le juste paiement des impôts par les entreprises et les individus via un reporting public pays par pays et un registre public de bénéficiaires effectifs des sociétés et des trusts aux niveaux français, européen et international, par une révision des conventions fiscales injustes, par l'engagement pour une plus forte harmonisation fiscale en Europe. Enfin, renforcer les poursuites pénales ainsi que les sanctions pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales.

JE M'ENGAGE <input checked="" type="checkbox"/>	JE NE M'ENGAGE PAS <input type="checkbox"/>
<p>Commentaires: Le lutte européenne des paradis fiscaux est une base à part. de laquelle découle la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale. Au-delà, c'est un enjeu qui doit inspirer le politique français à l'occasion des grands événements internationaux.</p>	

PROPOSITION

2

En France, rendre les impôts plus progressifs et « justes » socialement, et réduire les mesures - comme la prolifération des crédits d'impôt en dehors de l'intérêt général - qui participent de la concurrence fiscale par le bas, et faire la promotion de mesures fiscales similaires aux niveaux européen et international.

JE M'ENGAGE <input checked="" type="checkbox"/>	JE NE M'ENGAGE PAS <input type="checkbox"/>
<p>Commentaires: Le complexe social et fiscal a l'Europe est un sujet fiscalitaire de notre engagement pro-européen.</p>	

PROPOSITION

3

Afin de contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, publier dès l'automne 2017 un calendrier précis pour atteindre l'objectif d'allouer 0,7 % du Revenu National Brut (RNB) à l'aide publique au développement dès 2022 et s'engager à augmenter de 10 % par an les crédits budgétaires de l'aide publique au développement.

JE M'ENGAGE <input type="radio"/>	JE NE M'ENGAGE PAS <input checked="" type="radio"/>
Commentaires : Ces sélections n. figurent pas dans le programme présidentiel S.E. Navar, même si les objectifs sont partagés. Par ailleurs, l'urgence pour lutter contre le fait de monde réside moins dans l'aide au développement que dans la réduction des dépenses.	

PROPOSITION

4

Stopper tout risque de nouvelle crise financière et réguler drastiquement la finance, en la remettant au service de l'économie réelle, y compris en œuvrant activement à la mise en place d'une taxe sur toutes les transactions financière affectée au moins à 50 % à l'adaptation au changement climatique et au financement des Objectifs de Développement Durable (ODD), dont la santé mondiale.

JE M'ENGAGE <input type="radio"/>	JE NE M'ENGAGE PAS <input checked="" type="radio"/>
Commentaires : L'a. mis par contre une TTF mais "lutter contre la finance", c'est d'abord et avant tout le fait des alliés sur la question d'une réforme du système monétaire international.	

PROPOSITION

5

Garantir que les interventions de l'Agence Française de Développement (AFD) auront comme objectif premier de contribuer à la réduction de la pauvreté et des inégalités, y compris en favorisant une participation active des populations concernées, et prévenir tout retour à l'aide liée dans la politique de coopération de la France.

JE M'ENGAGE <input checked="" type="checkbox"/>	JE NE M'ENGAGE PAS <input type="checkbox"/>
Commentaires : Je m'engage à faire attention de l'éthique et à donner le rôle d'acteur possible à l'enjeu de la pauvreté et de la fin dans les pays pauvres, ne touchent pas directement des personnes.	

PROPOSITION

6

D'ici 2020, sortir de la production et de la consommation de charbon en France, et se positionner en faveur de la fermeture des projets charbon existants des entreprises dont l'État est actionnaire. Sortir des énergies fossiles d'ici à 2050, et réorienter la finance vers la transition énergétique et la sortie des énergies fossiles.

JE M'ENGAGE <input checked="" type="checkbox"/>	JE NE M'ENGAGE PAS <input type="checkbox"/>
Commentaires : Cf. engagement d'2. Navire à partir des énergies fossiles d'ici à 2050, et fermeture des centrales électriques à charbon.	

PROPOSITION

7

Supprimer tout soutien public à la production ou consommation d'agrocarburants industriels, fixer un plafond d'incorporation français et européen ne créant pas d'importations et encadrer strictement le développement des agrocarburants avancés.

JE M'ENGAGE

JE NE M'ENGAGE PAS

Commentaires :

On a l'excédent à la fois en compte de bilan carbone de ces filières, mais la suppression de tout soutien public.

PROPOSITION

8

Atteindre l'équilibre entre le financement de l'adaptation au changement climatique et de son atténuation d'ici 2022 en publiant une feuille de route dès l'automne 2017 et s'engager à atteindre 1 milliard d'euros de dons pour les financements climat pour les pays en développement.

JE M'ENGAGE

JE NE M'ENGAGE PAS

Commentaires :

Le programme présidentiel prévoit des engagements précis sur ce sujet, notamment d'une mobilisation de 3 Md€ entre 2016 et 2020 dans le cadre de l'initiative pour les énergies renouvelables en Afrique. Mais cela reste à l'agriculture l'œil financier du développement.

PROPOSITION

9

S'assurer que les politiques publiques et les différentes initiatives de lutte contre les dérèglements climatiques ne portent pas atteinte à la sécurité alimentaire, ni n'alimentent les dynamiques d'accaparements de terres.

JE M'ENGAGE <input checked="" type="checkbox"/>	JE NE M'ENGAGE PAS <input type="checkbox"/>
Commentaires : L'enjeu de la souveraineté alimentaire est central dans la définition des politiques agricoles et il convient de porter, de façon prioritaire, l'attention sur la production de biens agricoles -	

PROPOSITION

10

Soutenir politiquement et financièrement, de manière spécifique et prioritaire, l'agroécologie paysanne qui permet un partage juste et durable des ressources et des revenus ainsi qu'un accès digne à l'alimentation, dans le cadre de la législation nationale, au sein de l'Union européenne (UE), au niveau international l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Comité de la Sécurité Alimentaire mondiale (CSA), Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et dans les soutiens de la France pour des initiatives et projets de développement à l'étranger.

JE M'ENGAGE <input type="checkbox"/>	JE NE M'ENGAGE PAS <input checked="" type="checkbox"/>
Commentaires : Pas dans le cadre de la législation nationale, ce qui permettrait de faire converger les politiques agricoles et environnementales.	

PROPOSITION

11

Avoir une exigence de solidarité à l'égard des migrant-e-s, en assurant des voies de migrations légales y compris humanitaires, et en offrant aux migrants arrivant sur le territoire français un accueil digne et respectueux des droits humains. Les demandeur-se-s d'asile doivent pouvoir trouver refuge et protection là où ils le souhaitent. Il faut également suspendre le renvoi des demandeurs d'asile au pays de première entrée dans l'Union européenne prévu par les accords de Dublin. Globalement, la France doit jouer un rôle moteur et fédérateur pour la réforme du régime d'asile européen commun, en veillant à ne pas affaiblir les normes de protection des demandeurs d'asile.

JE M'ENGAGE <input type="radio"/>	JE NE M'ENGAGE PAS <input checked="" type="radio"/>
Commentaires : Cf. engagement S E. Niveau de reconnaissance de traitement / examen de demandes, mais d'exigences en termes de critères / conditions de séjour -	

PROPOSITION

12

Réviser les politiques migratoires française et européenne, et mettre fin à l'externalisation de celles-ci (notamment de la politique d'asile) vers les pays d'origine et de transit, a fortiori lorsque ce sont des États peu respectueux des droits humains. Suspendre l'accord entre l'Union européenne (UE) et la Turquie dès lors que de fortes interrogations pèsent sur sa légalité et que ses impacts négatifs sont déjà visibles.

JE M'ENGAGE <input type="radio"/>	JE NE M'ENGAGE PAS <input checked="" type="radio"/>
Commentaires : Cf. proposition S E. Niveau de finitisme le respect de l'actua européenne, et les actions "en amont" dans les pays "amis" -	

PROPOSITION

13

Légiférer aux niveaux français, européen et international pour obliger les entreprises multinationales à respecter les droits humains et l'environnement tout au long de leur chaîne d'approvisionnement, engager leur responsabilité juridique et mettre en place des mécanismes efficaces d'accès à la justice pour les victimes.

JE M'ENGAGE

JE NE M'ENGAGE PAS

Commentaires: Formulée ainsi, cette proposition laisse entendre qu'il s'agit de contraintes sans négociation ni concertation. C'est par l'incitation et la promotion de normes internationales que ces objectifs seront le plus efficacement atteints.

PROPOSITION

14

Réguler, aux niveaux français et européen, les abus de pouvoir et la concurrence déloyale des acteurs économiques qui ont un impact négatif et direct sur les conditions de travail dans les pays du Sud, notamment dans les filières alimentaires mondiales et défendre au niveau international, notamment au sein de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), l'application d'un salaire minimum vital pour les travailleurs et travailleuses.

JE M'ENGAGE

JE NE M'ENGAGE PAS

Commentaires: L'objectif est évidemment louable et à défendre, mais la proposition formulée ainsi est trop restrictive. On pourrait penser que la base est visée dans son principe mais qu'elle devrait être étendue, comme principe d'origine, à de nombreuses régions du monde.


PROPOSITION

15

Garantir le respect des droits des femmes comme partie intégrante des droits humains et leur justiciabilité dans toutes les politiques publiques menées et définies aussi bien au niveau national qu'international et encourager tous les États à ratifier sans réserve la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF) et son protocole facultatif.

JE M'ENGAGE <input checked="" type="checkbox"/>	JE NE M'ENGAGE PAS <input type="checkbox"/>
Commentaires : <i>y. engagé. J-E. Nalon</i>	

En tant que candidat-e aux élections législatives, j'ai pris connaissance des "15 propositions pour une France solidaire dans le monde en 2017" et vous communique mes engagements sur ces propositions.

Nom : <i>DESCROZANIE</i>	Date : <i>31 mai 2017</i>
Prénom : <i>Frédéric</i>	Signature : 
Département : <i>94</i>	

**MERCI DE RETOURNER CE DOSSIER
D'ENGAGEMENTS AVANT LE 15 MAI 2017 À :**

CONTACT LOCAL

Nom et prénom (référent plaidoyer local) :

..... Catherine VOYER

Adresse postale :

.....
.....

Adresse mail :

.....

Téléphone :

.....

